

COP Adaptation au changement climatique du Puy-de-Dôme du 16 septembre 2025

SYNTHÈSE de l'atelier **PATRIMOINE NATUREL**

ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Enjeux	Importance (à graduer)	Questionnements et remarques des participants
<p><u>Forêt :</u> <i>« Place importante dans le département »</i> Sécheresse, disparition du manteau neigeux, augmentation des températures (dessèchements, pas de prise des jeunes plants) et des tempêtes, prolifération des ravageurs, dépérissements, risque incendie – atteintes sur tous les peuplements, qui ne sont pas assez résilients (fragilité structurelle : forêts équidiennes avec beaucoup d'épicéas (non indigènes) qui sont visés par les scolytes). Contexte de dépérissement global alors que la forêt a un rôle économique important dans le département, et que bien gérée, elle participe à la résilience du territoire (+ stockage carbone).</p>		<ul style="list-style-type: none"> * Quelles proportions de forêts publiques / privées ? ONF : 80% forêts privées dans le 63, morcellement. * Trop de forêt ou pas assez de forêt ? * Question du risque incendie. * Question sur la possibilité de récupérer les forêts privées « abandonnées » : indication que les forêts privées peuvent être récupérées par la puissance publique (au bénéfice de l'ONF, et de groupements forestiers, bourses foncières à l'échelle de collectivités), beaucoup de temps et d'énergie sont déjà mis sur la récupération des terres. * Comment concilier les dispositions du code forestier (forêts = patrimoine d'intérêt général) avec les coupes rases, et comment favoriser les sols forestiers ? * Comment maintenir une forêt multifonctionnelle en préservant l'équilibre des différentes fonctions ? * Et comment coordonner forêt publique et forêt privée (question du morcellement).
<p><u>Eau et milieux aquatiques :</u> <i>« Bien représentés dans le département »</i> Question centrale de la gestion de l'eau, quantitative (raréfaction de la ressource en eau, assecs, dans un contexte de conflits d'usages) et qualitative (pollutions plus faciles liées à la chaleur des cours d'eau, à la concentration des polluants dans de moindres quantités d'eau, aux débordements de réseaux en périodes de fortes pluies). Contexte de drainage et d'artificialisation des milieux aquatiques pourtant essentiels au maintien de l'eau dans les sols et à la résilience climatique (+ stockage carbone des tourbières).</p>		<ul style="list-style-type: none"> * Témoignage EPL Loire, SAGE Sioule : feuille de route 5 prochaines années avec enjeux d'adaptation – économies d'eau, restauration des milieux humides ; * Question de l'Impluvium de Volvic – préservation de la ressource en eau en quantitatif ? (souterrain, donc pas exactement milieux aquatiques, le sujet du partage de la ressource est en enjeu important dans le département), * Exemple du CPIE Clermont-Dôme : travaux avec l'agence de l'eau sur les milieux humides, actions pour toucher différents publics ; * Témoignage REEA : actions de sensibilisation en lien avec la question des risques naturels, rivières, qualitative et quantitative, tous publics et pas uniquement enfants (élus, grand public, professionnels) ; * Pôle relai Tourbières, axe sensibilisation ; * Difficile de préserver les milieux aquatiques

		<p>d'activités type quads / et question sur la renaturation des petits cours d'eau, sinuosité...</p> <p>* Constat de politiques menées autour de l'eau ; mais toujours beaucoup de travaux de drainages sur les prairies humides par les agriculteurs, ce qui entraîne de la sécheresse par la suite ;</p> <p>* Comment maintenir les cours d'eau sans assèchs avec de + en + de sécheresses, (et ne pas les faire sortir de la définition des cours d'eau).</p>
<p><u>Prairies et estives :</u> Importance pour les AOP dans l'économie du département, et rôle dans les paysages (écologie / tourisme) (+stockage carbone).</p>		<p>* Prairies/estives et zones bocagères fusionnées dans l'atelier car temps limité :</p> <p>* Question sur les liens entre bocage avec abords de routes et d'autoroutes ?</p>
<p><u>Zones bocagères (haies, arbres champêtres) :</u> Rôle central dans la région, pour l'agriculture et les continuités écologiques (maintien de l'eau dans les sols, brise-vent, accueil des auxiliaires, ombrage, etc) (+stockage carbone) – contexte d'arrachage des haies suite au remembrement agricole.</p>		<p>* Question sur la réglementation pour les secteurs haies ? et sur les possibilités de mobiliser le PLUi.</p> <p>* Mention du sylvopastoralisme pour faire de l'ombre aux bêtes, afin de montrer l'intérêt des infrastructures vertes pour l'agriculture.</p>
<p><u>Transversalité :</u> Déplacements espèces sauvages → Traité dans l'atelier via le bocage. Sensibilisation / Communication → Traité dans l'atelier via la sensibilisation sur les tourbières.</p>		<p>Post-its de fin d'atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mention des plans de paysage pour une meilleure gestion transversale ; - mention des territoires « oubliés » comme les Combrailles ;

ÉLÉMENTS DE CONTROVERSES

Pas de controverses particulières, principalement des questionnements et des freins.

EXEMPLES DE SOLUTIONS / BONNES PRATIQUES

Mention par Pierre Mossant (CEN) en introduction de la variété des solutions à disposition : les solutions fondées sur la nature (préservation, gestion, restauration d'écosystèmes), les solutions organisationnelles (formation, sensibilisation, systèmes de surveillance et de gestion de crise), les solutions grises, fondées sur le génie civil.

Forêt :

Adaptation naturelle trop lente, donc à accélérer (ONF)

- Diversification de la composition des peuplements en essences (2-3 essences minimum par station), en structure et en modes de gestion, petit à petit, via les éclaircies, la régénération naturelle, les zones de libre évolution et la préservation des peuplements autochtones qui le peuvent (rôles d'abri) – « Forêt Mosaique » et « multifonctionnelle » (ONF) ;
- Sylviculture à couvert continu ;
- Favoriser les sols forestiers (FNE) ;
- Améliorer les réseaux de surveillance pour « protéger les forêts » : Département santé des forêts, défense de la forêt contre les incendies (DFCI), plans de chasse (grands ongulés empêchant la régénération et donc la diversification).

Milieux aquatiques :

- Économies d'eau (EPL Loire, Sage Sioule) ;
- Restauration des zones humides (EPL Loire, Sage Sioule / mention dans les post-its post atelier de la protection de la forêt alluviale le long de l'Allier) et de la sinuosité des cours d'eau, limitation du drainage pour limiter à la fois les risques de sécheresse et les risques d'inondation ;
- Contrôle et réglementation autour des zones humides ;
- Sensibilisation des publics (scolaires, grand public, élus, techniciens) à l'importance des milieux aquatiques et en particulier des zones humides comme les tourbières (Pôle Tourbières, mentionné par le CPIE).

Prairies et estives :

- Empêcher le retournement des prairies et la plantation de maïs à des altitudes trop élevées.

Zones bocagères et arbres champêtres :

- Plantations de haies avec subventions du département (Commune de St Sandoux) ;
- Protéger et limiter l'arrachage des haies (question du maïs en 63).

CONDITIONS DE RÉUSSITE / FREINS / PARTENARIATS / RESSOURCES NÉCESSAIRES

Élargir les cercles d'acteurs et décloisonner les manières de travailler :

- Forêt publique : Élargir le cadre des acteurs traditionnellement impliqués dans la gestion forestière aux éleveurs, chasseurs, filières bois, pour repenser le système ensemble.
- Forêt privée : face au morcellement qui est un frein, la gestion collective à la parcelle.
- Eau et milieux aquatiques : pratiques de concertation déjà existantes.

Financements :

- Mention du besoin de financements.
- Mention de financements existants : financements du Département (plantations de haies Commune de St Sandoux), financements nationaux pour le reboisement, d'ailleurs nécessaires face à l'augmentation des coûts de plantation (reprise difficile à cause du changement climatique).

Ingénierie territoriale :

- Mention du temps et des moyens importants parfois nécessaires à la réalisation de projets.
- Mention des besoins d'ingénierie et de temps sur l'acquisition foncière (ex : forêt privée, récupération des terrains, identification des propriétaires).

Réglementation / contrôle :

- Réglementation des autorisations de coupes en dessous de 4ha et des coupes rases dans le PLUi ?
 - Réglementation et contrôles des quads (véhicules terrestres motorisés) sur les zones humides ?
 - Réglementation et contrôle des arrachages de haies, des drainages agricoles de zones humides ?
- *Le respect de la réglementation, le contrôle et l'éventuelle mise en place de nouvelles règles de préservation des milieux naturels essentiels à la résilience du territoire sont ressortis de l'atelier.*

Synthèse

=> 3 ou 4 enjeux prioritaires et/ou exemples d'actions concrètes qui sont ressortis pendant l'atelier

Forêt :

Enjeux : Dépérissements et risque incendie

Actions : Face à des peuplements non résilients → Diversification des essences, de la structure et des modes de gestion / Amélioration des réseaux de surveillance (chasse, santé des forêts, incendie), préserver/restaurer les sols forestiers. - Multifonctionnalité.

Freins : dans le privé, le morcellement et la petite taille des parcelles

Leviers : dans le public il est plus facile de planifier des changements / des financements existent pour le repeuplement / la coordination doit être renforcée avec certains acteurs : éleveurs, chasseurs, filière bois, au bénéfice de la résilience de la forêt.

Milieus aquatiques :

Enjeux : sécheresses (raréfaction de la ressource en eau), gestion des risques naturels / inondations dans un contexte de drainage agricole et disparition des ZH

Actions: économies d'eau, protection/réglementation/contrôle (contre le drainage et contre la surfréquentation) et restauration des zones humides et des cours d'eau (sinuosité) pour leurs fonctions écosystémiques / sensibilisation (élus, professionnels, grand public, scolaires) (se fait sur les tourbières)

Prairies et estives / Zones bocagères et arbres champêtres :

Enjeux : gestion de la chaleur, sécheresse, au service de l'agriculture (ex : ombrage pour bêtes) / dans un contexte d'arrachage et de disparition des haies et de prairies

Actions: protéger/réglementer/contrôler pour empêcher le retournement des prairies (notamment en altitude), protection et replantation des haies et arbres champêtres.

BILAN

Face à un patrimoine naturel déjà fragilisé par l'artificialisation et touché par les impacts du changement climatique, les solutions évoquées sont majoritairement de l'ordre des solutions fondées sur la nature : préservation, gestion durable et restauration des milieux naturels, afin qu'ils puissent assurer la résilience du territoire au changement climatique. Les solutions organisationnelles ont aussi été mentionnées, comme la sensibilisation et le renforcement de la surveillance des milieux (aussi bien sur le plan de la santé des milieux (ex : forêt) que du contrôle du respect de la réglementation (zones humides, bocage, prairies).

NB : les ateliers de la COP63 Adaptation du 16/09/2025 se sont déroulés sur 45min, avec 35min dédiées aux temps d'échanges entre participants.